



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONLET DU 21 SEPTEMBRE 2024**

*Convocation du 17 septembre 2024 par M. Philippe RITTER, premier adjoint pour le maire empêché*

***Etaient présents :*** Mmes et MM. Liliane CESANO, Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Brigitte PERRIN, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY, Christine VALENTIN.

***Etait excusée :*** Mme Geneviève MONATTE-ALONZI, ayant donné pouvoir à M. Philippe RITTER

***Secrétaire de séance :*** M. Raphaël SABY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de conseillers présents : 9  
Nombre de conseillers votants : 9  
Nombre de pouvoirs : 1

Suffrages exprimés : 10  
POUR : 10  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0



**DELIBERATION 2024-37 – DESIGNATION DES MEMBRES DE DROIT AU COMITE DE JUMELAGE ALLEGRE  
MONLET VERNASSAL KROSTITZ**

Considérant que la commune est adhérente au comité de jumelage "Allègre Monlet Vernassal Krostitz" dont le siège social est situé en mairie d'Allègre ;

Considérant que la représentation de la commune à ce comité est de trois membres, dont deux titulaires et un suppléant ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne comme membres du comité de jumelage :

- M. Philippe RITTER, membre titulaire ;
- Mme Liliane CESANO, membre titulaire ;
- Mme Christine VALENTIN, membre suppléant.

*Le Maire certifie que la présente délibération  
a été déposée en Préfecture du Puy-en-Velay  
au titre du contrôle de légalité le :  
(voir date du timbre de la Préfecture)*

Pour copie certifiée conforme,

le Maire

Philippe RITTER